

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019

Objet : Subsidies Culture 2019 à 22 associations culturelles néerlandophones.- Montant total : 57.250,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu le plan de gestion culturelle local et l'appel à projet qui fait référence et qui a été diffusé;

Vu la demande de transparence de la part du Cultuurraad;

Vu la concertation au sein du groupe de travail et au sein du comité des dossiers introduits;

Vu l'avis positif du Cultuurraad;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33101, 76210/43501 et 77210/33202 du budget ordinaire 2019;

Considérant que les associations ci-dessous organisent régulièrement des activités culturelles qui rassemblent les habitants et qui stimulent la vie associative dans la Ville;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 57.250,00 EUR aux articles 76210/33101, 76210/43501 et 77210/33202 du budget ordinaire 2019 aux 22 associations suivantes :

* à l'article 76210/33101 :

- 2.000,00 EUR à Shervin Kianersi Haghighi (particulier) pour le projet "Coleus Planten";
- 5.000,00 EUR à Wim Van Broeck (particulier) (SteamWorks) pour le projet "5hoek.brussels";
- 1.500,00 EUR à Nawel Laouej (particulier) pour le projet "Ouders § kids schoolondersteuning";

* à l'article 76210/43501 :

- 1.500,00 EUR à l'association de droit public Maison(s) de Quartier – Centre d'Animation Sociale de Quartier/Buurthuis(zen) pour le projet d'Ines Sarsi/Wendy Coppieters : "Babelbox";

* à l'article 77210/33202 :

- 500,00 EUR à l'asbl "Vlaamse Club voor Kunst en Wetenschap en Letteren" pour le projet "poëziewedstrijd voor kinderen";
- 4.000,00 EUR à l'asbl "Openbaar Kunstbezit Vlaanderen" (en abrégé : OKV) pour le projet "Vlaamse meesters in situ in Brussel";
- 1.000,00 EUR à l'asbl Okra, Trefpunt 55+ pour le projet "Socioculturele activiteiten voor senioren";
- 800,00 EUR à l'asbl Kristelijke Werknemersbeweging (Haren) pour le projet "Performed";
- 750,00 EUR à l'asbl ADL Dienstverlenende Organisatie Icarus pour le projet "oud geleerd door jong gedaan";
- 4.000,00 EUR à l'asbl Lasso pour le projet "Kinderen Baas BXL";
- 5.000,00 EUR à l'asbl Filemon pour le projet kinderfimfestival;
- 4.500,00 EUR à l'asbl Link-Brussel pour le projet "de intrede van Forsiti'A in Brussel";
- 7.500,00 EUR à l'asbl Toestand pour le projet "Allée du Kaai !";
- 500,00 EUR à l'asbl Wissal pour le projet "Hakawati in Brussel";
- 3.500,00 EUR à l'asbl Sputnik pour le projet "Witloof! Harens Goud";

- 4.500,00 EUR à l'asbl Accattone films pour le projet "Kind Hearts";
- 800,00 EUR à l'asbl Toogenblik pour le projet "Toogenblik verbindt Haren";
- 2.500,00 EUR à l'asbl "Gezinsbond" pour le projet "Pleinambiance";
- 500,00 EUR à l'asbl "Koninklijke Toneelvereniging De Noordstar - Rederijkerskamer De Lelieblomme" pour le projet "Breughel internationaal";
- 3.500,00 EUR à l'association de fait Ouderraad Sint-Joris Basisschool pour le projet "Daar zit MUZIEK in!!";
- 2.400,00 EUR à l'asbl Brufête/Brufest pour le projet "gedichtenwedstrijd";
- 1.000,00 EUR à l'asbl "Gemeenschapscentrum De Kriekelaar" pour le projet "Bewogen eindfeest".

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 76210/33101, 76210/43501 et 77210/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :